



Sommaire

Vie municipale 2

Principaux tarifs 2023 15

CCAS 16

Vie scolaire 17

Un peu d'histoire / détachable 21

Quelques délibérations clés 26

Vie associative 28

Intercommunalité 37

Le mot de votre député 41

État civil 42

Numéros utiles 43

Magazine municipal

Directeur de publication : Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire
Rédaction : Lucie PAUL, chargée de communication
Crédits photos : Cathy BAILLEUL, Pauline SUZANNE Photographe
– www.paulinesuzanne.com, Communauté de communes de
Châteaubriant-Derval, les associations, écoles, agents et
élus, Adobe stock & Freepik.

Graphisme/Mise en page : Cécile, Dessine @ Dessein

Imprimé à 1400 exemplaires
sur papier issu de forêts gérées de manière durable, sources tracées.



Chères Erbréennes et chers Erbréens,

Apprendre de notre histoire...

L'année 2022 était attendue comme la sortie de l'épidémie Covid avec le retour à une « normalité » mais le 24 février s'est inscrit avec toute la gravité de l'évènement dans notre mémoire collective. Les troupes russes envahissent l'Ukraine et la guerre est aux portes de l'Europe.

Dès le mois de mars, trois familles ukrainiennes sont accueillies sur notre commune et les enfants fréquentent l'école municipale.

Le souvenir des conflits reste intact pour certains et nous avons la responsabilité de réaffirmer avec nos jeunes générations, les valeurs de la démocratie. Le devoir de transmission est plus que jamais d'actualité.

C'est dans ce contexte, où la paix reste à construire, que la cérémonie du 8 octobre en l'honneur de trois des vingt-sept otages fusillés en 1941 à la carrière de la Sablière et enterrés dans le cimetière d'Erbray, fut empreinte d'émotion.

2022, c'est aussi la livraison de notre salle *L'Arborosa* avec les animations proposées dans ce nouvel espace, l'arrivée de récents habitants dans les logements du Village des Chênes, l'élaboration du Plan local d'urbanisme, l'accompagnement des enfants en situation de handicap, la restauration scolaire...

Un inventaire à la PRÉVERT qui résonne pour les élus comme autant de projets à défendre, à actualiser ou à innover !

Aujourd'hui, face aux difficultés liées à la situation économique, nous devons composer mais aussi continuer à proposer des services et des équipements de qualité dans le respect d'un cadre de vie adapté pour tous.

Je remercie les habitant·e·s d'Erbray qui, au sein d'associations ou à titre personnel, contribuent à l'animation de la commune et aux actions solidaires. Sans oublier nos artisans, nos commerçants et les professionnels de santé qui travaillent pour l'attractivité de notre territoire.

L'essentiel est le maintien du lien entre tous.

La véritable dynamique prend naissance dans le collectif, à l'image de l'équipe de France qui nous a fait vibrer, petits et grands, le 18 décembre.

En attendant de vous rencontrer à la cérémonie des vœux, le samedi 14 janvier,
l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une belle année 2023 !

Je citerai ces mots d'Antoine de SAINT-EXUPÉRY
« pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Isabelle DUFOURD-BOUCHET,
Maire d'Erbray



Le Conseil municipal

Absents sur la photo : Simon VIVIEN, Anthony TESSIER, Cédric HUREL, Rémy GUESDON, Thibault SAURISSE, Yves-Antoine CHERHAL.

2022

Vie
municipale

*Premier spectacle de Noël
à l'Arborosa - 2022*





La commission

Enfance, Jeunesse / Vie scolaire

Durant l'année écoulée la commission Enfance, Jeunesse et Vie scolaire a poursuivi son travail.

Pour les questions budgétaires

- Notons la révision du contrat d'association avec l'école Saint-Anne signé pour 3 ans. Cette dernière entraîne une augmentation de 10 % de la subvention (50 455,48 € en 2021 et 55 794,85 € en 2022).
- Le transport scolaire lié au périscolaire auparavant gratuit quand le département avait la compétence Mobilité est devenu payant depuis son transfert à la région. Ce sont 1 000 € par an qui sont dorénavant pris en charge par la commune.
- La hausse du coût des matières premières alimentaires a eu pour effet de voir notre prestataire l'ESAT passer la facturation d'un repas de 4,11 € à 4,27 €, ce qui a contraint la commission à proposer au conseil municipal de passer les tarifs de 4,25 € à 4,35 €, sachant que le coût réel supporté par la commune est de 7,40 €.
- Autre charge supplémentaire pour la collectivité, la prise en charge des élèves en situation de handicap (AESH), sur le temps de cantine, alors qu'auparavant c'est l'État qui en avait la gestion.

Après quelques années d'absence, notamment dûes à la Covid, le 15 décembre 2022 la mairie a offert à tous les enfants d'Erbray un **spectacle de Noël** avec la *Compagnie Yvan l'aventurier* ayant pour thème la magie écologique.



Le projet de la cantine sur place continue d'avancer.

Le marché pour l'acquisition du matériel a été lancé. Actuellement avec l'aide du cabinet C2L nous en sommes à l'étape de la recherche des fournisseurs et producteurs locaux afin d'établir le marché public des denrées.

Voir
délibérations
du conseil
page 25



La commission

Vie locale / Communication

La commission travaille en collaboration avec les services de la mairie pour assurer la continuité et l'alimentation de nos supports de communication.

Projets et actions en cours

● Signalétique des commerces

Afin de valoriser les commerces et services de notre centre-bourg, la commission a travaillé sur la signalétique. Les indications du bourg seront actualisées et complétées. De plus, un totem sera installé en début d'année à l'entrée de la Touche depuis Châteaubriant pour indiquer la présence de nos commerces, services et équipements.

● Rencontre avec les associations

La commission réunit les associations une fois par an pour faire le point sur leurs demandes, leurs manifestations. La municipalité les sollicite notamment pour leur participation sur les supports de communication et au marché de producteurs.

● Marché de producteurs

Le marché de producteurs et d'artisans locaux est présent depuis plus d'un an sur la commune. Le premier marché sur la commune s'est tenu le mardi 2 novembre 2021.

Ce marché a pour but principal de préserver, développer et susciter les circuits courts alimentaires et artisanaux locaux.

Un forum
des associations
est envisagé
pour le printemps 2023.

La municipalité compte
aussi sur la présence
des associations
Erbréennes
sur le marché, pour
des actions ponctuelles
et la valorisation
de leur association.

Venez nombreux
pour soutenir
nos producteurs
et artisans locaux !



Le marché :
premier MARDI
de chaque mois
de 16h et 19h
rue du Calvaire

Supports d'information à votre disposition

- Intramuros (application mobile)
- Flash info (mensuel d'information en temps réel)
- Page Facebook
- Panneaux d'affichage
- Bulletin annuel
- Le site Internet : erbray.mairie44.fr qui est en cours de refonte.



La commission

Bâtiment / Urbanisme

● Salle polyvalente L'Arborosa

Après l'avis d'ouverture favorable au public du 14 décembre 2021, des travaux complémentaires ont été réalisés en extérieur : création d'un mur d'appui parallèle au groupe scolaire *La Rose des vents*, l'enrobé du parking, la plantation d'arbres. Ces espaces végétalisés sont réalisés par les services techniques.

Des zones de détente vont aussi être aménagées sur la bande enherbée en périphérie de la salle.

Un ajustement du mobilier (tables, chaises, chariots...) a été effectué, permettant ainsi l'utilisation de l'équipement au maximum de sa capacité (500 personnes assises).

Coût : 59 913,84 €



● Résidence *Village des Chênes*

Le projet de construction de dix logements a été validé en collaboration avec *Habitat 44* en mars 2020. La stratégie du bailleur social est de renouveler son patrimoine par la vente des plus anciennes habitations existantes selon un protocole répondant à un certain nombre de critères.

L'ensemble du projet est composé de trois groupes de logements qui comprennent six T2 et quatre T3. Les locataires ont pris possession de leur nouvelle demeure en octobre dernier.

En cas de besoin, un excédent de terrain disponible pourra accueillir un nouveau programme.



Inauguration en présence de
M. David MARTINEAU,
Président d'Habitat 44 et
Conseiller départemental
(Logement et Habitat),
M. Stéphane CARASSOU,
Directeur de Habitat 44
et des locataires

30 novembre 2022

● La chapelle des Landelles

Des travaux de stabilisation du parvis ont été réalisés dans le respect des matériaux existants et de l'accessibilité – 2 191,17 €.

● Ravalement de façades

- > À la pharmacie où il a été également procédé au changement de porte automatique – 3 256,80 €
- > Au cabinet dentaire
- > À l'école *La Rose des vents* : cubes, poteaux, casquettes du bâtiment – 5976 €
- > À la bibliothèque – 5362,50 €

**Il est nécessaire
d'accomplir des travaux
d'entretien réguliers
sur les bâtiments
de propriété communale
afin de les préserver
dans leur futur.**



● Renouvellement d'équipements

Pour pallier la vétusté et la conformité, les paniers de baskets de la salle des sports et quatre buts de football à six ont été remplacés – 4010,71 €.

La synchronisation de l'entretien et de l'usage quasi quotidien des terrains enherbés ont conduit le conseil municipal à l'acquisition d'un robot de tonte à l'activité ininterrompue, en toute autonomie, en silence auprès du groupe scolaire, en créant une fertilisation naturelle pour une économie de 50 % face à des interventions traditionnelles – 18 300 €

● Commission de sécurité

Elle est présidée par la Préfecture et composée des représentants du SDIS 44 (Service départemental d'incendie et de secours), de la Gendarmerie et de la commune. En 2022, elle a donné un avis favorable d'ouverture pour *L'Arborosa*, l'hippodrome, la salle des sports, le groupe scolaire *La Rose des vents* et la salle des Forges.

● Église

Des désordres de la structure sont apparus. Ils concernent : une fissure de mur en pierre, le redressement d'une corniche, l'entretien d'un vitrail. Une consultation auprès d'entreprises compétentes est en cours.

● Salle des Forges

Cette salle intermédiaire est sollicitée régulièrement et correspond à une utilisation de capacité modérée. Néanmoins des travaux d'amélioration relatifs à plusieurs corps de métiers sont nécessaires (plomberie, électricité, ouvertures, sol, isolation, peinture...).

Il est donc nécessaire d'envisager un recours près d'un architecte pour répondre aux normes de la réhabilitation.

● Économie d'énergie

Dans le cadre du budget, des études d'amélioration ou de consolidation, sont en cours avec le Syndicat département d'énergie de Loire-Atlantique,

- sur une évaluation structurelle et financière d'un équipement photovoltaïque sur le bâtiment des services techniques,
- sur un diagnostic des consommations d'électricité, de gaz, de carburants... (abonnements inadaptés, consommation en éclairage public élevé, systèmes de chauffage dans les bâtiments publics à reconsidérer...).

● Mise en sécurité de la voirie

Suite à l'accord d'une subvention issue de la répartition départementale des amendes de police, un dossier de mise en sécurité a été validé. Les travaux concernent principalement une modification de la voirie à hauteur du cimetière vers le centre-bourg et une reprise des passages piétons rue de la gare.

Chaque dépense de fonctionnement et d'investissement respecte les décisions budgétaires du conseil municipal, approuvées par la Direction générale des Finances publiques.

L'Arborosa





La commission

Voirie / Environnement

Les missions de la commission sont diverses, des actions concrètes ont été menées, d'autres sont en développement.



● Lutte contre la prolifération

Une des actions en cours concerne la lutte contre la prolifération des corvidés (corbeaux, corneilles).

En relation avec les associations de chasse de la commune, des tirs localisés sont effectués dans les dortoirs des corvidés.

● L'entretien des routes et des chemins, une autre action récurrente

Les besoins sont multiples mais le budget alloué oblige à faire des choix entre les routes les plus fréquentées et les voies moins utilisées, qui nécessite un entretien impératif sous peine de coûts encore plus élevés dans les années à venir. Le dérasement des bords de route reste une priorité car cela permet de maintenir les routes et chemins en bon état pour un coût budgétaire moindre.



Communiqué de presse
du syndicat Chère Don Isac
Bulletin communal d'Erbray

● Un premier bilan positif pour les plantations *Liger Bocage*

Il y a un an, le Syndicat de bassin versant Chère Don Isac s'est positionné en tant que structure cheffe de file du dispositif *Liger Bocage* sur le territoire Chère Don Isac via les fonds du Plan de relance et du dispositif « **Plantons des haies** » dans l'objectif de densifier le maillage de haies du territoire et ainsi limiter les transferts et favoriser la recharge en eau des sols.

Après une année de concertations collectives et individuelles auprès des agricultrices et agriculteurs du territoire, c'est plus de 12 km de haies bocagères qui seront plantées sur la Communauté de communes Châteaubriant-Derval à l'hiver 2022-2023 et l'hiver 2023-2024 (et un projet d'arbres en agroforesterie) dont 1,9 km sur la commune.

Le nouveau programme *Liger Bocage*, ouvert aux agricultrices et aux agriculteurs, aux collectivités et dorénavant aux propriétaires de parcelles agricoles, prévoit le financement de haies bocagères et d'arbres en agroforesterie à hauteur de 80 % avec un accompagnement technique du Syndicat Chère Don Isac.

Les concertations collectives et individuelles débuteront en janvier 2023 pour les futurs bénéficiaires du programme.

POLLENIZ

une association au service de la biodiversité

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire. Sa mission est d'agir pour la protection des végétaux à travers la surveillance et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés.

Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives. Elle intervient sur différentes problématiques : chenilles processionnaires, rongeurs aquatiques envahissants, plantes.

Pour plus de renseignements : Polleniz 44
02 40 36 83 03 – Polleniz44@polleniz.fr
www.polleniz.fr



Si vous intéressé·e par la plantation bocagère ou l'agroforesterie, contactez l'animateur Bocage du Syndicat Chère Don Isac : **Guillaume DEMANGE** :
07 61 18 71 27 / guillaume.demange@cheredonisac.fr



La commission

Citoyenneté, santé, solidarités

● Mutuelle communale

Vif intérêt des Erbréen-ne-s pour les propositions de MBA Mutuelle et AXA avec fin septembre 2022, plus de 225 contrats individuels souscrits.

MBA Mutuelle

Magali BOISBUNON
02 99 29 66 00 / 06 27 06 03 47

AXA

Anne-Laure GUILLOIS
06 76 24 32 87

**N'hésitez pas à les contacter
pour plus de renseignements**

Des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisés par MBA Mutuelle

C'est dans une ambiance conviviale que nos seniors se sont retrouvés les 30 septembre et 28 octobre derniers à la Mairie d'Erbray.

Mis en place par Magali BOISBUNON, conseillère des particuliers MBA Mutuelle, ces ateliers avaient pour objectif de rassurer les adhérents sur leur capacité à conduire en toute sécurité pour eux-mêmes, et pour les autres. Un temps fort très apprécié !



● Ukraine

Accueil de trois familles sur la commune depuis mars dernier avec scolarisation à la *Rose des vents* de Milena, Valéria et Alexandra et prise en charge par la collectivité de leur accueil à la cantine.

À NOTER

Repas des aîné-e-s

de plus de 75 ans

Dimanche 2 avril 2023 à l'Arborosa.

Temps convivial qui fera suite à la visite par les conseillers municipaux en début d'année aux Erbréen-ne-s de plus de 85 ans.

Deux actions de prévention et de solidarité

=

La commune s'associe à la **collecte
départementale
de protections périodiques**

+

**la lutte contre les violences
faites aux femmes**, à l'occasion de la journée
internationale du 25 novembre
avec impression sur des sacs à bague
de message de prévention.

*À retrouver dans les deux boulangeries
et chez Proxi*

● Cérémonie en hommage aux trois fusillés inhumés dans le cimetière d'Erbray

le **22 octobre 1941** avec pose de plaque commémorative.

Remerciements à la chorale *Méli Mélo* et *Les gars de la remorque*

8 octobre 2022



Le Conseil municipal des jeunes

Sous l'égide de France BRETONNIER, Éric MARIE, Lucie PAUL,
Agnès SION et Stéphanie TRÉMELO.

Retour sur quelques actions ou temps forts du mandat 2020-2022

Écobalade, collecte de jeux et jouets, début de la rénovation des aires de jeux, célébration des mariages, atelier maquillage d'Halloween, sensibilisation à la langue des signes...



Échanges et soirée festive

le vendredi 16 décembre,
entre les élus du nouveau et de l'ancien CMJ,
leurs parents et les conseillers municipaux.

Renouvellement du conseil municipal des jeunes après les élections du 30 novembre



Lisa-Marie
BALU



Tedy
BALU



Lana
BOUCHERIE



Lana
BUCQUET



Néva
DAUFFY



Timéo
DUVERGER



Selma
GAUTIER



Laureen
HAREL



Mélody
HAREL



Rose
HEBERT



Angéline
HÉRAULT-MARTINEAU



Baptiste
LEBRETON



Camille
LEMOINE



Éléane
PAUL



Maélie
PAUL



Emile
POULAIN-FORGET



Romane
ROINÉ

*Jeunes
ayant participé
à la rénovation des aires de jeux,
un des projet phares
du conseil municipal des jeunes
2022*





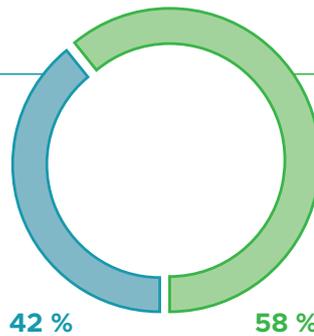
Présentation du budget

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune doit être présentée à l'équilibre. Préparé par **Hélène REYES**, Directrice générale des services

La section de fonctionnement

est destinée à financer toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges de personnel, achat de fournitures, prestations de services, intérêt des emprunts, etc.).

2 064 131,10 €

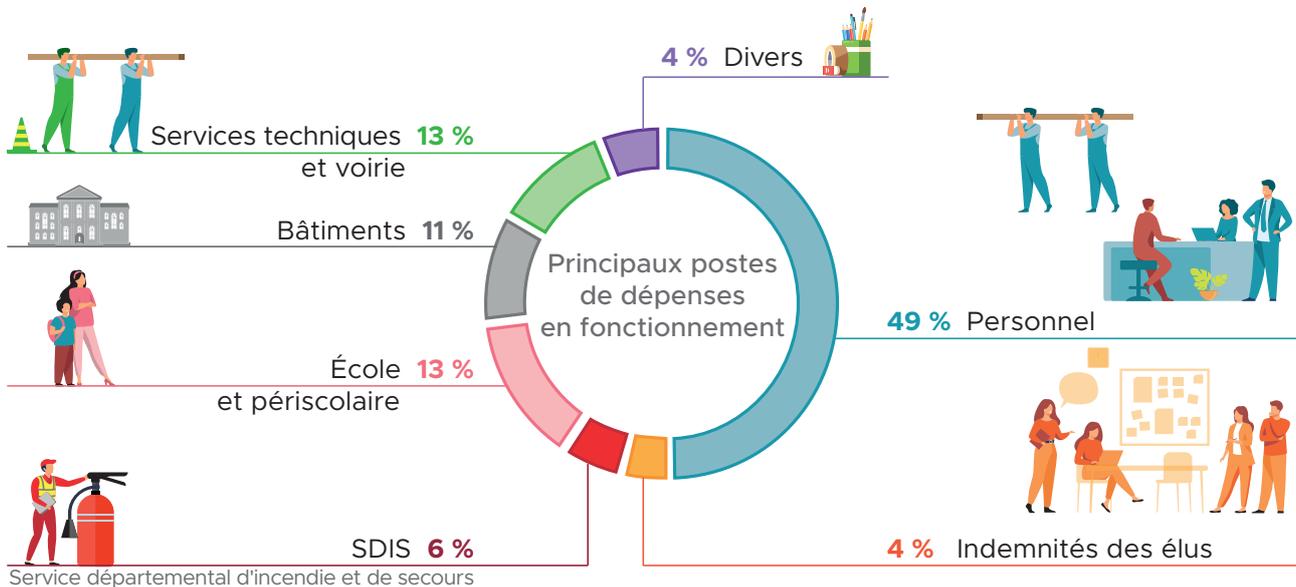


La section d'investissement

prend en charge toute opération se traduisant par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité (achat de matériels durables, construction ou aménagement, travaux d'infrastructures, capital des emprunts, etc.).

2 846 164,15 €

Budget constant avec une répartition fonctionnement/investissement qui ne varie que peu entre les budgets des différentes années.



La commune est attentive à la maîtrise des dépenses de fonctionnement

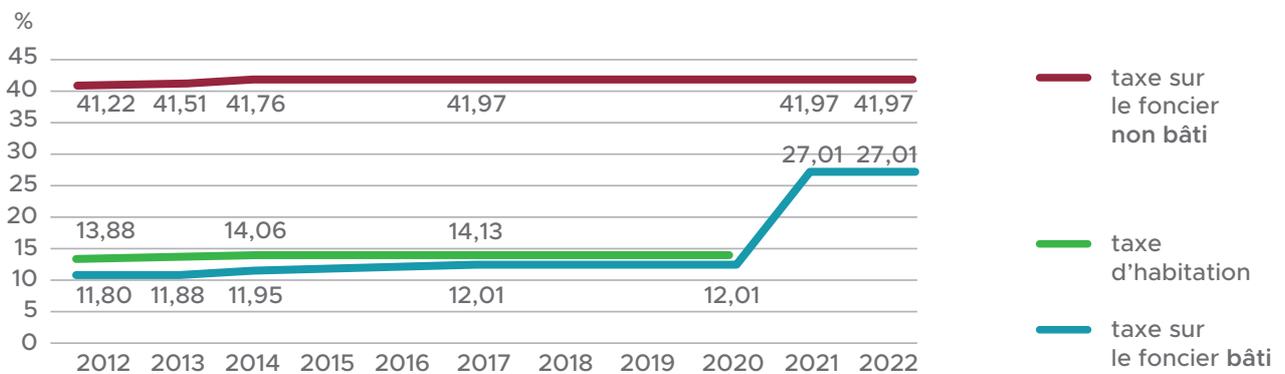
Les principaux postes de dépenses restent inchangés d'une année sur l'autre. Néanmoins cette maîtrise sera un défi pour la commune qui va devoir faire face à une hausse importante de ces charges depuis l'automne 2022 et pour toute l'année 2023.

- **Charges à caractère général** : augmentation de 6% avec une augmentation de 20% pour l'électricité et 26% pour le gaz.
- **La commune ne bénéficie pas du bouclier tarifaire**, donc elle va subir toutes les augmentations des charges.
- **Estimation du Sydela pour l'augmentation entre 41 et 68%** pour l'électricité et de 82% pour le gaz.

En conséquence, des efforts de la part de toutes et tous sont demandés notamment les usages des bâtiments communaux (salle de sport, salles à la location, etc.) pour avoir une consommation raisonnée et raisonnable de l'énergie

- **Augmentation des charges de personnel** avec l'augmentation du point d'indice décidé en juillet 2022 par l'État.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation et les taxes qui lui étaient rattachées, la commune s'est vu transmettre le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La commune a décidé de maintenir les taux votés et de ne pas procéder à une augmentation.



Les services communaux

Apolline GARNIER-ROZE a rejoint les services le 3 octobre en remplacement de **Hélène REYES** le temps de son congé maternité, à compter du 26 octobre.

Inès GALLIOU a intégré les services techniques pour deux ans d'apprentissage le 1^{er} septembre dernier afin de préparer un Bac professionnel Aménagements paysagers après avoir obtenu un CAP Jardinier paysagiste auparavant. Elle sera formée et encadrée par **Antoine TUSSEAU** titulaire d'un BTS Aménagements paysagers.

Également, **Christian JEANNEAU** a pris sa retraite au mois d'octobre après 29 années de service

pour la commune. Il a été remplacé par **Olivier PORTAIS** afin d'assurer une continuité pour les divers travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments ainsi que pour les travaux de mécanique.

Après plusieurs années de contrat et en remplacement d'**André TARDIF** parti en retraite, **Lucas POUPART**, qui travaille depuis le 7 juillet 2020 aux services techniques, a été titularisé le 1^{er} octobre dernier pour assurer l'entretien et les travaux de voiries, routes et chemins ainsi que les travaux d'espaces verts.

*Pique-nique
des agents communaux
à l'étang de la Mouette*

Juin 2022



Dans la continuité des aménagements d'espaces publics, les services techniques ont mis en place allée et bancs au-dessus de l'étang de la Mouette où seront prochainement installées des structures de jeux.

Les espaces verts de la 2^e tranche du parking de l'*Arborosa* ont été élaborés et aménagés par les agents.



En partenariat avec l'école, des espaces potagers ont été mis en place et des structures de jeux ont été installées à la Feuveys, après échanges avec le conseil municipal des jeunes.



L'année 2022 a été compliquée pour la gestion de nos espaces notamment à cause des canicules et des restrictions d'eau. Cela nous amène à réfléchir nos aménagements différemment ainsi que nos pratiques végétales à l'avenir.



Tarifs restauration scolaire

(délibération du 27 juin 2022)

- Prix du repas d'un élève (maternelle ou primaire) : 4,35 €
- Prix du repas pour un adulte : 7,10 €
- Prix du repas non réservé par élève (tarif majoré, conformément au règlement intérieur) : 5,15 €
- Prix du repas panier : 1,20 €

Tarifs accueil périscolaire

(délibération du 27 juin 2022)
Tarification appliquée au quart d'heure par rapport à l'unité de base

Quotient familial

< à 400 €	0,94 € / heure	– Tranche 1
entre 400 € et 650 €	1,06 € / heure	– Tranche 2
entre 651 € et 950 €	1,18 € / heure	– Tranche 3
entre 951 € et 1 250 €	1,26 € / heure	– Tranche 4
> 1 251 €	1,39 € / heure	– Tranche 5

Organigramme du personnel

Hélène REYES (remplacée par **Apolline GARNIER-ROZE** d'octobre 2022 à juin 2023)
Directrice générale des services

Administratif

Marie-Luce GALISSON
Finances - Elections
CCAS

Stéphane GALPIN
Urbanisme
Funéraire
Communication

Karine NAUDIN
Accueil - Formalités
administratives

Valérie DAUFFY
Communication

Technique

Marc ÉTIENNE
Responsable
des services techniques

Olivier PORTRAIS
Yves LAFUYE
Bâtiments

Michel RENAUD
Lucas POUPART
Voirie

Sébastien HÉBERT
Antoine TUSSEAU
Inès GALLIOU (apprentie)
Espaces verts

Scolaire

Florence BESNIER
Christelle BARBOT
Mireille CHRISTIAN
Brigitte FERT
Ketty FRALIN
Agents territoriaux
spécialisés des écoles
maternelles (ATSEM)

Périscolaire

Hélène CORMONT
Betty POMMIER
Christelle RAIMBAUD
Anne GUEDES
Accueil périscolaire
Restauration

Morgan CLERMONT
Marie TREGOUET
Accompagnants
des élèves en situation
de handicap (AESH)
sur le temps méridien

Service postal

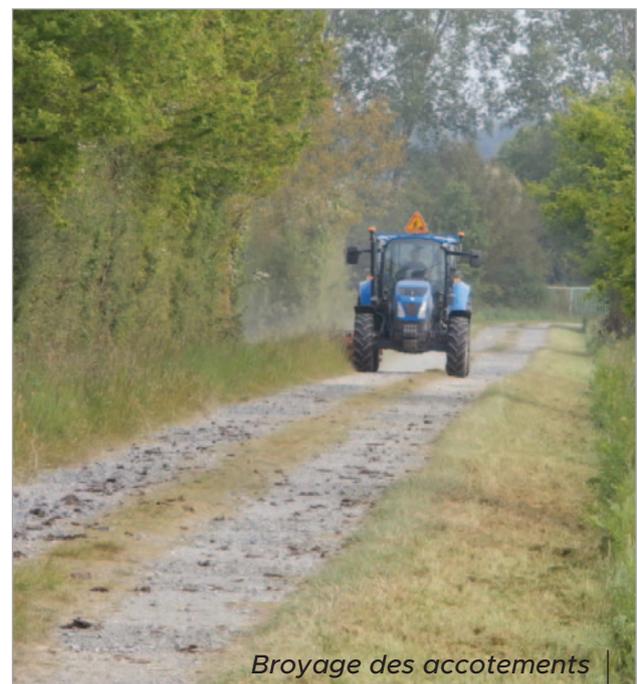
Valérie DAUFFY

Entretien

Florence JAMBU
Yves LAFUYE
Mairie & Bibliothèque



Pied de mur fleuri dans le bourg



Broyage des accotements

Principaux tarifs 2023

Occupation temporaire occasionnelle du domaine public (délibération du 10 décembre 2018)		25 € / jour		
Occupation temporaire hebdomadaire du domaine public (délibération du 10 décembre 2018)		52 € / an		
Droit de place pour le marché communal (tarif journalier) (délibération du 5 juillet 2021)				
Emplacement simple		0,50 € / ml		
Emplacement simple + électricité		0,75 € / ml		
Emplacement avec électricité et eau		1,50 € / ml		
Salle polyvalente à caractère socio-culturel				
(délibération du 15 nov. 2021 pour application au 1 ^{er} janv. 2022, mise à jour par délibération du 14 nov. 2022 pour les associations Erbréennes)		Associations, particuliers, entreprises HORS COMMUNE	Associations, particuliers, entreprises COMMUNE	Nouveaux tarifs
Salle et bar - Tarif journée		1 200 €	400 €	
Salle et bar - Tarif journée supplémentaire		500 €	250 €	
Option – Forfait cuisine		200 €	100 €	
Option – Forfait régie / vidéoprojecteur / écran / sono micro		100 €	50 €	
Option – Forfait loges		50 €	25 €	
Option – Forfait tribune		300 €	150 €	
CAUTION		1 000 €	500 €	
Salle des Forges (délib. du 15 nov. 2021 pour application au 1 ^{er} janv. 2022)				
	Associations Erbréennes Manifestations		Particuliers et entreprises Erbréennes	HORS COMMUNE
		sans recette		
Salle – Tarif journée	GRATUIT	50 €	150 €	340 €
Salle – Tarif journée supplémentaire	GRATUIT	25 €	75 €	170 €
Option – Forfait cuisine	GRATUIT	15 €	85 €	85 €
Option – Auto-laveuse	65 €	65 €	65 €	65 €
Caution	-	-	150 €	340 €
Sépulture (location salle des Forges ou salle Berriau)			30 €	
Concessions funéraires (délibération du 12 décembre 2022)				
Cinéraire		Terrain nu	Cave urne	Columbarium
	Concession 15 ans	-	100 €	200 €
	Concession 30 ans	200 €	200 €	400 €
	Concession 50 ans	300 €	300 €	700 €
Terrain caveau		1 place	2 places	3 places
	Concession 30 ans	900 €	1 500 €	2 300 €
	Concession 50 ans	1 000 €	1 600 €	2 400 €

Voir délibérations du conseil page 26

Centre communal d'action sociale

Le Conseil d'administration du CCAS est renouvelé

sous la présidence de Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire. Il est composé de 10 membres :

- > **5 membres élus municipaux** : France BRETONNIER, Richard GESLIN, Éric MARIE, Lucie PAUL et Stéphanie TRÉMELO.
- > **5 membres nommés par Madame le Maire** : Brigitte JANNAULT, Marina POULAIN-FORGET, Sophie PROVOST, Bernard RÉMY et Léa THOMY.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour venir en aide aux personnes les plus fragiles, en lien avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

Si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté, contactez le secrétariat de mairie.

RAPPEL

La commune et le CCAS invitent les personnes isolées, fragilisées par l'âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique, et ce, même si cette situation est temporaire, à se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de ce dispositif gratuit, solidaire et bienveillant.



● Le registre communal des personnes vulnérables ou isolées Un répertoire pour aider les personnes fragiles en cas de besoin

La commune et le CCAS souhaitent recenser les Erbréennes et Erbréens susceptibles d'être isolés et fragilisés en cas de situation de crise exceptionnelle (risques climatiques, épidémiologiques...). Les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.
Pour tout renseignement, contactez la mairie.

● Information à propos du

DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE

www.
monecowatt
.fr

Informations sur les risques de coupures d'électricité (délestage), connaître les zones concernées à 17h, la veille.

personnes
vulnérables

Vous connaissez des personnes vulnérables
Contactez la mairie dès maintenant, pour être sûr qu'elles soient sur le registre des personnes vulnérables de la mairie.

mairie

- > Reste ouverte aux heures d'ouverture, même en cas de délestage, pour les personnes qui ont besoin.
- > Une présence sera assurée si le délestage se situe entre 18 et 20h

privilégiez
le 112

En cas de délestage, des interruptions de la téléphonie mobile, fixe et Internet sont à prévoir. Privilégiez le 112 pour les urgences. Les numéros 15, 17 et 18 pourront aussi être perturbés.

Écoles et périscolaire

- > En cas de délestage le matin : les écoles et services périscolaires seront fermés le matin. Pas de transport scolaire le midi après ces délestages. Les responsables légaux devront emmener les enfants à l'école l'après-midi.
- > En cas de délestage le soir, le périscolaire fermera à 17h45.
- > L'accueil des enfants de personnel de services indispensables pendant les délestages sera assuré. *Merci de prendre contact avec la mairie si vous êtes concerné-e.*
- > La cantine sera assurée les jours de délestage.



En cas de coupure du réseau d'eau potable, de l'eau potable sera disponible en mairie pour les personnes dans le besoin.

en amont
des coupures

pendant les coupures

Pour plus d'informations : monecowatt.fr, allez en mairie ou appelez le 02 40 55 01 11



La Rose des Vents

École publique

Pour cette nouvelle année scolaire 2022/2023, les enseignants de l'école publique *La Rose des Vents* à Erbray multiplient les démarches et projets à disposition des enfants de la commune.

En effet, un premier axe fort ressort autour de la toute récente labellisation E3D de l'établissement validant et valorisant le travail de toute l'équipe enseignante autour du respect de la nature et du monde qui nous entoure ou encore l'application du recyclage. Dans la continuité des années précédentes, l'école s'investit au sein d'un projet jardinage amenant les enfants à semer, planter, entretenir, et récolter diverses plantations au sein de bacs aménagés par la mairie dans l'enceinte de l'établissement.





Parallèlement à ce projet environnemental, se développe cette année une nouvelle démarche musicale sur un semestre pour toutes les classes de l'école avec une intervenante du conservatoire permettant un enrichissement culturel pour les élèves.

Pour s'ouvrir sur la communauté de communes, toutes les classes de l'élémentaire se sont inscrites et ont participé aux différents ateliers proposés durant la *Foire de Béré* au mois de septembre ce qui a permis de confronter les enfants au monde agricole du secteur, aux diverses entreprises et associations de la communauté de communes.

Toujours dans cet esprit d'ouverture sur l'extérieur, les classes de maternelle et la classe de CM1 ont choisi de s'inscrire aux rencontres sportives USEP en partenariat avec le GESPAC, ce qui leur permettra d'accueillir ou de se rendre dans d'autres écoles afin de pratiquer diverses disciplines sportives avec d'autres enfants que leurs simples camarades de classe.



Amicale la rose des vents

amicale.larosedesvents@gmail.com

Le mot du Président

Belle réussite pour les retours des fêtes de l'école et du marché de Noël, avec une grosse affluence et une bonne dose de bonne humeur. Les parents de l'amicale sont toujours investis pour une collaboration efficace avec l'équipe enseignante.

Gwenaël LEMOINE

À NOTER

- **Tonus au Bilb'OK – 10 février**
- **Fête de l'école – 17 juin**
- **Participation au Projet E3D, subventions des différents projets scolaires (sorties, intervenants, matériel non pédagogique...)**
- **Actions diverses (ventes de légumes, pizzas, saucissons, gâteaux, brioches, sapins, collectes de papier...)**
- **Marché de Noël : 1^{er} dimanche de décembre**



© J.-L. KLEFIZE



© J.-L. KLEFIZE

École Sainte-Anne

École privée

L'école Sainte-Anne accueille 82 élèves répartis en 4 classes **de la TPS au CM2**. L'accueil peut se faire dès 2 ans ½ en prévoyant un accueil progressif répondant aux besoins physiologiques des enfants.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles.

Les contributions sont fixées à 22 € par mois d'école (soit 220 €/an) pour l'année 2022/2023.

N'hésitez pas à pousser notre portail pour découvrir l'école et à venir aux portes ouvertes le samedi 28 janvier 2023 au matin.

Après une année tournée vers l'ouverture sur le monde, lors de laquelle les élèves ont notamment participé à une course de solidarité (rapportant 2 900 € aux *Enfants de Senyo*) et à une fête des cultures du Monde, le projet pour cette année scolaire se focalise sur **l'environnement**.

Toutes les classes sont engagées dans un programme de protection de l'environnement particulièrement axé sur les déchets, avec pour objectif l'obtention du **label « éco-école »** en fin d'année. Des activités autour du tri des déchets et du recyclage seront mises en place. Hicham, intervenant au Conservatoire de Châteaubriant, mènera un **projet musique** autour du détournement d'objets du quotidien pour en faire des objets sonores. Le travail réalisé en musique avec les élèves sera présenté lors d'un **Eco-festival** en fin d'année scolaire.

Les élèves ne sont pas les seuls impliqués dans le projet « éco-école ». Le conseil d'établissement, auquel des parents représentants des classes participent, est également un lieu d'échanges autour de la question de la gestion des déchets dans l'école et des comportements éco-responsables.

En parallèle, de nombreux autres projets sont vécus dans les classes tout au long de l'année :

- **des actions pour la Semaine du handicap** en lien avec la Communauté de communes
- **des sorties culturelles** : à la bibliothèque, à la médiathèque, au cinéma, au théâtre de verre...
- **la participation au Prix des Incorruptibles** (prix littéraire organisé au niveau national)
- **des projets sportifs** : piscine, patinoire, challenge UGSEL (rencontre sportive entre écoles de l'enseignements catholique 44)
- **une classe de mer** à Piriac pour les CM1/CM2.
- **une sortie de fin d'année** pour les classes de la TPS au CE2.



Remise du chèque, suite à la course de solidarité



Les CM lors du challenge départemental de l'UGSEL à Carquefou



L'équipe enseignante

PORTES OUVERTES
Samedi 28 janvier 2023
matinée

Le rôle de l'association est de soutenir l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école.

- Mission de porte-parole des parents auprès du chef d'établissement et des différents services Unapel, Urapel et Udapel.
- Organisation de manifestations afin de permettre aux parents, familles, de se retrouver et de créer des liens (arbre de Noël, kermesse...).
- Organisation et accompagnement de sorties scolaires.
- Animation pastorale et catéchèse.

À NOTER

- Samedi 28 janvier 2023 : portes ouvertes de l'école / repas à emporter
- Vendredi 17 mars 2023 : opération « soirée Pizzas »
- Dimanche 21 mai 2023 : loto à la salle L'Arborosa
- Samedi 24 juin 2023 : kermesse de l'école
- Marché de Noël

Contact

02 40 55 00 32
ec.erbray.ste-anne@ec44.fr
ou apel.erbray@gmail.com

 APEL - OGEC
Sainte-Anne Erbray

<https://steanne-erbray.fr>



Membres
de l'APEL
et de l'OGEC
2022/2023

L'OGEC

 (Organisme de gestion de l'enseignement catholique)

Contact : voir APEL

L'OGEC a pour but d'assurer la vie matérielle et financière de l'établissement.

- L'OGEC
- emploie deux ATSEM
 - assure le suivi du budget
 - détermine la contribution demandée aux familles
 - gère le suivi des versements à la charge de l'Etat
 - veille à la sécurité et l'entretien des bâtiments.

Bienvenue à l'École Sainte-Anne !

Nos bureaux sont composés de parents membres bénévoles, qui veillent au quotidien à maintenir le confort, la sécurité et le bien-être de nos enfants et de leurs enseignantes.

Notre projet cette année « La réfection de la cour » : redonner vie à un espace de jeux sécurisé avec un petit poumon de verdure. Une « belle cour » possible grâce à l'investissement de nos membres, nos familles, nos manifestations, notre équipe pédagogique, nos partenaires et nos donateurs. Merci.

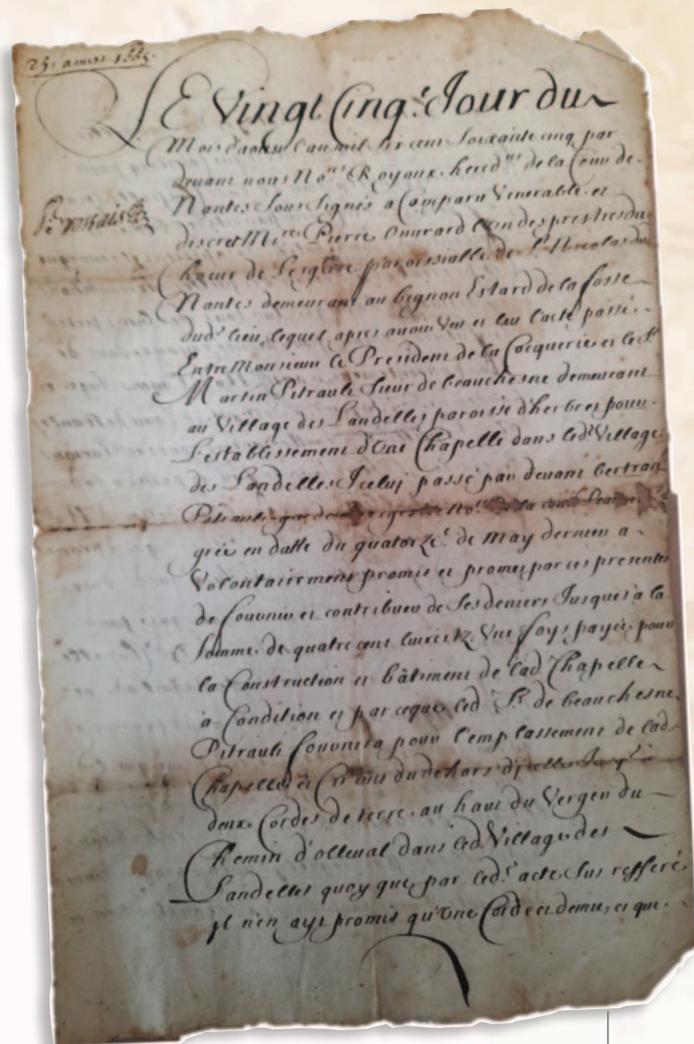
N'hésitez pas à pousser nos portes et venez découvrir la vie de notre école !

Aurélie DOUCIN

Les légendes ont la vie dure puisque la chapelle des Landelles fut fondée par le haut et puissant seigneur de la Cocquerie-Ferrière² et construite à la suite d'un acte de donation de terrain, passé le 14 mai 1665, entre Monsieur le Président de la Cocquerie et le Sieur Martin Pitrault, Sieur de Beauchesne et demeurant au village des Landelles, devant Bertrand Pitrault, garde des registres notariés de la juridiction de la Courpean et de la Grée³.

Le 25 août de la même année, par acte passé devant les notaires royaux de la Cour de Nantes, « [...] **Mi.^{re} Pierre Ouvrard l'un des pretres du Chœur de L'église paroissiale de S.^t Nicolas dud.^t Nantes [...] a Volontairement promis et promet par ces presentes de fournir et contribuer de ses deniers Jusques à la Somme de [...] deux Cents Livres pour ayder a la Construction et bastiment de lad.^t Chapelle [...] ».**

Il y est précisé que « [...] **Lesd.^t habitans dud. Village des Landelles fourniront au parsus de ce qui Coustera pour L'entiere Construction de lad.^t Chapelle [...] ».**



Acte notarial du 25 août 1665 où il est fait mention de l'acte de donation de terrain pour l'établissement d'une chapelle dans le village des Landelles
Archives départementales de la Loire-Atlantique

En 1692, Jeanne Pitrault, fille du S.^r de Beauchesne précité et Henri Louvel se marièrent en ladite chapelle. Cet évènement nous est signalé par l'abbé Guillotin de Corson qui possédait au XIX^e siècle de vieux papiers familiaux en lien avec la seigneurie de la Ferrière.

Conservé aux Archives départementales du Morbihan et établi par la juridiction de la Cocquerie-Ferrière en 1727, un procès-verbal de prise de possession par le seigneur du Plessis, des droits de la Poterie des Landelles et de la chapelle du lieu, nous en apprend un peu plus sur la chapelle primitive. Nous en retranscrivons ici une partie :

« [...] **Ensuite entré dans lad. chapelle led. potier en la presance dud. seig.^r Du plessix et dud. Rabu nous a fait remarquer qu au deux costé de l autel d'icelles sont placés deux escusson de son a : s : et un autre au-dessus de la porte du chemin d olleval quy paroissent**

aussy aposés de frain qu au costé de l évangille dud. autel y est place un banc clos sur lequel est placé un escusson portant pour armes d'argent [blanc] a trois trefles de sinople [vert] et Dans le quel banc led. seigneur du plessix a pris place et a fait sonner la cloche de la chapelle par led. aubin et fait tous actes du seigneur fondateur de lad. chapelle et a l'endroit est intervenu Mi.^{re} Bische prestre chaplain auquel ayent esté desclare par led. potier en presance dud. seigneur du plessix que suivant l acte de fondation de lad. chapelle la priere nominale doit estre faite pour le seigneur fondateur d icelle toutes les feste et dimanches de chasques année. Il a reconnu que depuis qu il desert lad. chapelle il a toujours fait lad. priere pour les seigneurs de la Cocquerye et qu il continura de la faire pour led. seigneur du plessix et ma Dame son espouse et sur l interpeleõn luy faite par led. potier actestant que

les escussons de s : a : s mis dans la chapelle et au-dessus de la porte d olleval en dedans et dehors ont esté mis depuis les six mois par le nommé fere, De tous quoy avons decerné acte et estant sortys de lad. chapelle sur le requisitoire dud. potier aud. nom avons fait mander pa led. aubin les m.^{tres} potiers aud. village et potrye des landelles sur lequel modement se sont presantés rené Bodier rené Ermine germain Geslin Jan ouvrard Jan pitraut Jan Caharel Jan ricoul ollivier Bische Joseph feuvrier herve Ernoul Estienne Denis Jacques denis ollivier hevouet Jan tesnerel François ouvrard et ambroise Bische en presances des quelles led. potier aud. nom les a interpellé de reconnoistre que de sont immemorial le seigneur de la jurõn de la Cocquerye ferriere est en pocession et a droit come seul seigneur universel de la poterye des landelles [...] ».



La sculpture
héraldique
au fronton de la chapelle



Portrait du Grand Condé (1621-1686)
portant l'ordre du Saint-Esprit
Musée Condé Château de Chantilly

Ce document nous apporte la preuve que la sculpture héraldique losangée en schiste qui est scellée au fronton de l'édifice provient bel et bien de la première construction. Les outrages du temps ont fait leur œuvre et il est bien difficile aujourd'hui de lire l'ensemble de l'iconographie présente sur la pierre. Nous pouvons tout de même en faire une description.

Elle représente les armoiries de « Son Altesse Sérénissime » le prince de Condé, baron de Châteaubriant, qui se composent d'un écu : d'azur (bleu) à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1, au bâton péri en bande de gueules (rouge) en abîme, surmonté d'une couronne de prince et entouré du collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Ce collier est constitué d'une croix de Malte en or à quatre branches anglées de fleurs de lys d'or et terminées par huit pointes boutonnées. La croix présente en son centre une colombe, aux ailes déployées et à la tête dirigée vers le bas.

Elle est suspendue par une chaînette d'or à un ensemble de maillons d'or formant une alternance de trophées

d'armes et de L (monogramme de Louis XIV) entourés par trois couronnes.

En 1661, Louis II de Bourbon-Condé fut promu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit par le Roi-Soleil. Institué par Henri III (1578), il est l'ordre de chevalerie le plus prestigieux de la monarchie française.

Un dernier élément, qui jusqu'ici n'a jamais été signalé dans les écrits est présent sur la pierre : l'hermine !

Elle est apposée sur 3 de ses angles. Nous pourrions l'interpréter comme l'évocation de la Bretagne ducale mais il faut plutôt y voir ici un rappel du manteau des pairs du royaume de France. En effet, le prince de Condé surnommé le Grand Condé portait également le titre de pair de France.

La chapelle des Landelles est dédiée à la Vierge Marie et invoquée à l'origine sous le vocable de Notre-Dame-de-Liesse dont la dévotion était particulièrement populaire sous l'ancien régime. La statue de la Vierge à l'Enfant, en bois polychromé, qui surmonte l'autel date du XVII^e siècle. Les connaisseurs ne manqueront pas d'apprécier la finesse de la ciselure exécutée par un sculpteur anonyme.

Jusqu'à la Révolution, la chapelle était desservie par un chapelain⁴ qui résidait dans un vieux logis, aujourd'hui disparu, qui était situé à l'extrême Est du village et qui portait le nom évocateur de l'Aumônerie.

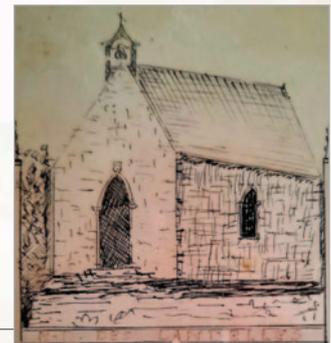
La fête patronale se célébrait le 15 août. La grande messe y était chantée solennellement ainsi que les vêpres, le tout suivi d'une procession. Dès la veille, les pèlerins arrivaient en grand nombre attirés par la dévotion mais aussi les réjouissances car on y dansait et on y buvait ferme ; le cidre bouché y était fort à l'honneur. Cette affluence donnait parfois lieu à des désordres : une année, à l'aube du XIX^e siècle, les débordements festifs entraînèrent la mort de deux hommes, ce qui autorisa le maire Louis Colin de la Biochaye à supprimer l'assemblée et le curé Greslé à abandonner la célébration de la fête patronale. Ce dernier, voulant empêcher les pèlerins de venir à la chapelle, s'en fit remettre la clé et ferma la porte. On raconte qu'à peine sorti du village ses yeux se voilèrent et la mémoire lui fit subitement défaut, si bien qu'il ne put reconnaître son chemin. Il arriva ainsi à Beauchêne et ses paroissiens étonnés furent obligés de le remettre sur la bonne voie. Mais il se perdit de nouveau dans la campagne ; quelques paysans, constatant qu'il n'avait plus sa raison, s'offrirent pour le reconduire au presbytère. Chemin faisant, le curé

comprit qu'il avait fait une faute et, craignant des malheurs, remit aux personnes qui l'accompagnaient la clé de la chapelle des Landelles, avec prière de la rendre à son détenteur habituel. Une autre version nous dit qu'à son retour la clé tomba et lui avec ; il lui était impossible d'avancer. Il fit demi-tour, laissa la porte ouverte et sa santé fut rétablie.

À partir de 1858, le curé Etievre boude l'édifice qui est laissé à l'abandon au profit de l'église nouvellement construite et, au carnaval de 1894, la chapelle qui était en fort mauvais état s'écroula. Les dommages n'étaient pas considérables car l'autel du XVIII^e siècle qu'on y voit encore, chargé de Notre-Dame-de-Liesse, était intact. Tout le village avait accouru au bruit et les habitants mirent tout en œuvre pour la reconstruire car un dicton disait que « **lorsque la chapelle s'écroulerait, tout le village tomberait** ».

Les descendants de Rosalie Le Foll (1865-1939) se souviennent que leur ancêtre fit partie des habitants qui tirèrent à la lie sur le pignon Est. Celui-ci avait résisté, mais l'abattre était nécessaire à la reconstruction de leur chapelle. Elle ne se fit pas attendre, puisqu'en 1896 elle était réédifiée !

Croquis
de la chapelle des Landelles,
issu d'un tableau relatant
les curés et vicaires
de la paroisse d'Erbray,
exécuté en 1910
pour le révérend père
Jean-Marie Tessier,
recteur d'Erbray
par P. Grégoire
Archives paroissiales



La bénédiction du nouveau sanctuaire eut lieu le dimanche 8 octobre 1899 par l'abbé Jean-Marie Tessier, curé d'Erbray, en présence d'une assemblée de plus de 1200 personnes et le pensionnat des frères de Châteaubriant au grand complet avec sa fanfare. Monsieur le curé procéda à la bénédiction des statues et on y pria pour tous les bienfaiteurs de la chapelle et plus spécialement pour Pierre Blais du village de Beauchêne qui fut le donateur généreux des quatre statues qui sont de chaque côté de l'autel, à savoir : S^t Pierre apôtre, premier évêque de Rome et de l'Église

catholique, S^t Jean-Baptiste, prophète et précurseur, S^t Hubert et S^t Eustache, patrons des chasseurs, qui rappellent la proximité de la Forêt-Pavée.

La vieille statue de la Sainte-Vierge avait été remise en bon état par les soins et l'habileté de Madame la comtesse Fernand de Pontbriand. En clôture de cette cérémonie un feu de joie fut allumé.

Le clergé gardait-il un mauvais souvenir des « liesses » passées ? Toujours est-il que fut prise la décision « *qu'au lieu de prier Notre-Dame-de-Liesse, on invoquera désormais dans ce lieu Notre-Dame-du-Bon-Secours* ».

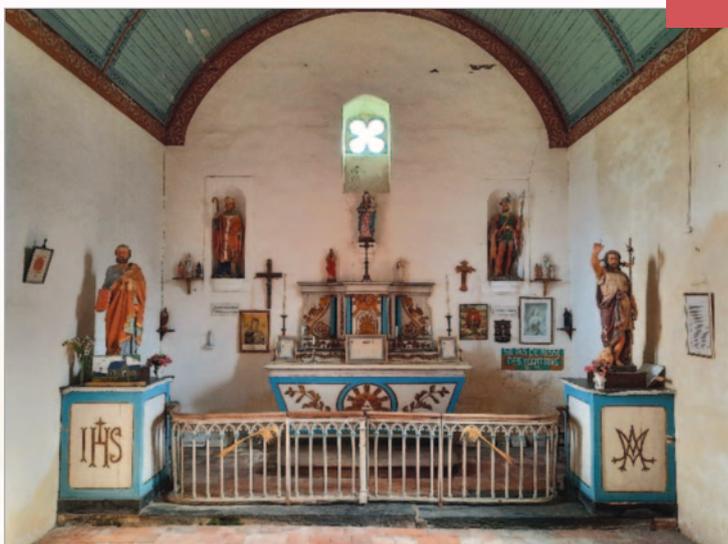
La cloche, datée de 1902, fut fondue chez Astier fondeur à Doulon ; don de Mesdames les comtesses de Pontbriand, M. le comte de Villemorge et du village des Landelles, elle fut mise en remplacement de la cloche d'origine qui portait la date moulée de 1701 et qui due être endommagée lors de l'effondrement de 1894. Le plafond fut offert en 1905 par Jules Gobbé du village de Beauchêne et le dimanche 21 octobre 1906, on érigea les stations du Chemin de croix.

Le dernier événement marquant fut la célébration en 1991 du centenaire de Madame Léontine Lambert épouse Couanne née aux Landelles le 17 janvier 1891. La chapelle avait été si bien décorée et illuminée pour l'occasion que Léontine en passant le seuil s'exclama « Je crois être au paradis ! ». Jusque dans les années 70, le chapelet était dit deux fois par semaine et la cloche était sonnée pour l'Angélus du soir. On avait également coutume d'aller porter à l'autel les enfants qui tardent à marcher. La chapelle accueillait encore il y a peu la célébration du mardi des Rogations qui s'y tenait traditionnellement.

Propriété des habitants des Landelles, Notre-Dame-du-Bon-Secours est depuis le 7 octobre 1988 entretenue par la commune d'Erbray qui en est locataire par la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de cent ans.

En 1991, la mairie procéda à l'aménagement du parvis et à la restauration de la pierre armoriée. En 2013, elle fit la réfection de la toiture et du clocheton ainsi que la mise en accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite. Enfin, le 2 septembre dernier, l'association Saint-Patern, qui œuvre à la sauvegarde du patrimoine religieux du Pays de la Mée, a remis officiellement à la municipalité deux tableaux qui ont été accrochés aux murs de l'édifice. Ils présentent une synthèse de l'historique de la chapelle effectuée par Anne Legrais avec le concours de Jean-François Mousseau.

La chapelle des Landelles est ouverte au public lors des Journées du Patrimoine et peut être mise à disposition pour des messes ou des visites. La clef est disponible en mairie.



Texte original
© Samuel HOUDAYER
2022

Sources et bibliographie

- Musée Condé Château de Chantilly
- Archives départementales de la Loire-Atlantique et du Morbihan
- Archives paroissiales et communales
- Témoignages collectés en 2005 et 2006 auprès des habitants des Landelles
- Revue de Bretagne et de Vendée - *Les anciens manoirs bretons* par l'abbé Guillotin de Corson
- *Dictionnaire des coutumes, croyances et langage* du Pays de Châteaubriant par J. Chapron

¹ Ce petit verger, que l'on retrouve nommé « Petit Pré de la Livrias » sur le cadastre napoléonien de 1841, tirerait peut-être son origine du chalumeau du biniou nommé « al levriad » en breton et rappellerait le lieu où au 15 août pour la fête patronale les pèlerins se rassemblaient pour faire liesse. Le terme « l'Évrier » qui l'a remplacé de nos jours est issu de l'ancien français evrié, participe passé du verbe enivrer (qui rend ivre). *Ne doit-on pas y voir une nouvelle fois l'évocation de ces réjouissances où l'on buvait sans retenue ?*

² Messire Pierre Bonnier (1592-1666), chevalier, seigneur de la Cocquerie-Ferrière et Président à mortier au Parlement de Bretagne, à cause de sa seigneurie de la Ferrière avait notamment le droit de Quintaine aux Landelles. La juridiction de la seigneurie de la Cocquerie-Ferrière qui avait pouvoir de haute, moyenne et basse justice, s'étendait au village et poterie des Landelles, lieu ordinaire de son exercice.

³ La juridiction de la Courpean et de la Grée s'exerçait également aux Landelles. Le village était scindé entre cette juridiction et celle de la Cocquerie-Ferrière.

⁴ Les registres paroissiaux font mention le 15 décembre 1727 de l'inhumation, au pied de la croix du cimetière, du corps de vénérable et discret Jan Biche « prestre » originaire de cette paroisse et chapelain de la chapelle des Landelles âgé d'environ quarante-cinq ans. Avant cette date, on trouve les sépultures des vénérables et discrets Messire Jean Ouvrard, le 8 octobre 1615 et de Messire Ambroise Pitrait, le 20 mars 1618, prêtres du village des Landelles et inhumés dans l'église.



Quelques délibérations clés

24 JANVIER 2022

Création d'un poste

d'Adjoint technique principal

de 2^e classe (modification de la délibération DEL-21-045 du 13 septembre 2021)

suite au départ en retraite de Christian JEANNEAU



21 MARS 2022

Subventions aux associations

Le montant alloué aux associations s'élève à 9 253 €.



Demande d'un fonds de concours de 30 000 €

à la Communauté de communes
Châteaubriant-Derval pour l'équipement
de la future « cuisine sur place »



Le conseil municipal a approuvé le changement de mode de gestion du restaurant scolaire d'Erbray à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 et le passage à la régie directe.

Le projet est notamment motivé par des considérations en matière de qualité alimentaire, d'éducation, de développement durable et de maîtrise des coûts.

Le plan de financement prévisionnel du projet, dont la mise en œuvre effective est prévue pour la rentrée scolaire 2023/2024, s'élève à 100 000 € HT détaillé comme suit :

Dépenses	HT
AMO	10 000 €
Matériel de cuisine	85 000 €
Travaux de réaménagement	5 000 €
Sous-total	100 000 €
Recettes	
Fonds de concours	30 000 €
Autofinancement	70 000 €
Sous-total	100 000 €



16 MAI 2022

Assainissement collectif

Contrôle des installations

en cas de cession immobilière



Afin de lutter efficacement contre la pollution que peut engendrer le déversement d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales ou l'environnement et de favoriser le bon traitement des effluents pollués par les stations d'épuration en n'y amenant que les eaux usées sans apport d'eaux pluviales, la commune est dotée d'un réseau d'assainissement séparatif.

Les usagers ont donc l'obligation de veiller à la séparation de leurs branchements d'eaux pluviales et d'eaux usées.

La commune assure le contrôle de la qualité d'exécution des branchements neufs au réseau public d'assainissement. La loi lui permet également de contrôler leur maintien en bon état de fonctionnement. Le contrôle effectué à la demande du propriétaire de l'immeuble ou du syndicat des copropriétaires est réalisé aux frais de ce dernier.

La conformité des branchements de l'ensemble des habitations d'Erbray sera contrôlée dans les prochaines années.

Ceci constitue en outre une harmonisation avec les installations d'assainissement non collectif, dont le diagnostic est obligatoire en cas de mutation depuis le 1^{er} janvier 2011.

Le conseil municipal a validé les propositions suivantes :

- rendre obligatoire le contrôle de conformité des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement,
- exonérer de cette obligation les immeubles ayant fait l'objet d'un contrôle identique moins de 10 ans auparavant,
- rendre obligatoire la transmission du résultat des contrôles mentionnés ci-dessus au service public d'assainissement collectif.



16 MAI 2022



Débat au conseil municipal sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Par délibération en date du 18 décembre 2017, le conseil municipal d'Erbray a prescrit la révision de son PLU (Plan local d'urbanisme) et définit les modalités de la concertation. Ce PADD a été présenté aux Personnes publiques associées le 28 mars 2022 et en réunion publique le 28 avril 2022.

Le PADD de la commune s'organise autour de 6 grandes orientations

Axe 1 – Poursuivre la croissance sur la base des projections envisagées par le SCOT

- Prévoir l'accueil de 120 nouveaux logements
- Recentrer l'accueil de la population sur le bourg
- Proposer une offre variée pour préserver la mixité sociale et intergénérationnelle
- Aller vers une moindre consommation d'espace
- Préparer le développement du bourg au-delà de la vie du PLU

Axe 2 – Maintenir la dynamique économique du territoire

- Maintenir voire développer l'emploi sur le territoire communal
- Maintenir la dynamique commerciale et de services du centre-bourg
- Prévoir l'évolution de la zone d'activité du Bignon et des zones artisanales des entrées Nord et Sud du bourg
- Maintenir une économie agricole forte
- Intégrer le site de la « MEAC »
- Permettre le développement de STECAL

Axe 3 – Faire évoluer les équipements aux besoins

- Poursuivre le développement du pôle d'équipements
- Prévoir une extension du cimetière
- Résoudre la problématique assainissement du secteur Nord

Axe 4 – Sécuriser et limiter les déplacements motorisés

- Réaménager l'entrée sud du bourg
- Favoriser une réduction des déplacements motorisés et individuels
- Un projet de déviation de la RD 163

Axe 5 – Préserver la richesse écologique du territoire, de ses ressources et valoriser le cadre de vie

- Préserver l'organisation générale du paysage
- Préserver le patrimoine, les zones sources de biodiversité et maintenir les continuités écologiques

Axe 6 – Prendre en compte les risques et nuisances

Axe 7 – Favoriser le développement des énergies renouvelables

27 JUIN 2022

Dénomination des lieux-dits et des rues



Par délibération DEL-18-084 du 10 décembre 2018, le conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune. La commission extra-municipale en charge de ce sujet s'est réunie à diverses occasions pour faire des propositions au conseil municipal à qui il revient, *in fine*, la charge de choisir le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

Cet exercice est d'autant plus important qu'il permet de faciliter la fourniture de services publics (secours, connexion aux réseaux, etc.) ou de services commerciaux (délivrance du courrier, livraisons, fournisseurs d'énergie ou de télécommunication, etc.).

17 OCTOBRE 2022

Création d'emploi permanent



de secrétaire comptable et administrative à temps complet (grade rédacteur territorial) (modification de la délibération DEL-22-034 du 27 juin 2022) en prévision du départ en retraite de Marie-Luce GALISSON

14 NOVEMBRE 2022

Modification des tarifs pour les associations Erbréennes pour la salle de L'Arborosa



Suite à une année d'expérimentation de la salle, le conseil municipal a délibéré pour réduire le tarif de location de la salle de 50 % pour les associations Erbréennes.

	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Salle et bar		
Tarif journée	800 €	400 €
Tarif journée supplémentaire	500 €	250 €
Options		
Forfait cuisine	200 €	100 €
Forfait régie vidéoprojecteur / écran / sono / micro	100 €	50 €
Forfait loges	50 €	25 €
Forfait tribune	300 €	150 €
Caution	1 000 €	500 €

ERBRAY

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site Internet de la commune



AAE
Association
d'animations Erbréenne

2022 a été l'année de redémarrage de l'Association d'animation Erbréenne. Notre manifestation de printemps le **dimanche 24 avril** a été marquée par la présence de nombreux randonneurs pour **les randos cyclo, VTT et pédestre**.

Le mot du Président

- L'après-midi étant consacré aux épreuves de courses cyclistes. 220 engagements répartis sur les épreuves minimales, 3^e catégorie et juniors. La participation de nombreux enfants à l'école de cyclisme devant un public admiratif et attentionné pour clôturer cette journée.
- Fin juin un repas pique-nique est proposé aux 60 bénévoles de l'AAE à l'étang de la Mouette en toute convivialité, pour les remercier de leur participation au sein de l'association.
- Dans le cadre de l'activité d'automne, des repas à emporter sont proposés afin que chacun se rassemble en famille ou entre amis. Cette offre est en nette progression.

Rémy GUESDON

À NOTER

Dimanche 23 avril 2023
 La fête de la Rando et du vélo
 courses cyclistes

Samedi 3 décembre 2023
 Organisation des repas à emporter





Amicale des donneurs de sang

Communiqué

Remise de décorations pour les donneurs de sang méritants

Malgré la conjoncture sanitaire, une réelle satisfaction pour l'Amicale : une moyenne de 90 personnes se sont présentées au cours de nos six collectes.

Médailles et diplômes pour plusieurs donneurs assidus : distinction pour 60 dons, 75 dons, 100 dons et surtout distinction pour 150 dons.

Le 29 avril 2022, ils ont été félicités.

(photo ci-dessous, salle municipale de Juigné-des-Moutiers).

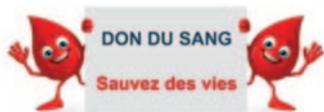


Vous venez d'avoir 18 ans, donc majeur, vous pouvez voter, alors POURQUOI PAS DONNER VOTRE SANG ?

Vous hésitez à donner votre sang, venez en famille, entre amis, pour la première fois faites-vous accompagner.

Pour un 1^{er} don, il faut :

- avoir entre 18 et 70 ans
- peser au moins 50 kg
- présenter une pièce d'identité
- bien boire avant et après le don
- ne pas être à jeun.



Contact

Loïc Passier, Président
06 69 47 23 15
passier.loic@orange.fr

DON DE SANG 2023

- Jeudi 2 mars ● Erbray
- Jeudi 27 avril ● St-Julien-de-Vouvantes
- Jeudi 29 juin ● Erbray
- Jeudi 24 août ● St-Julien-de-Vouvantes
- Mardi 24 octobre ● Erbray
- Jeudi 28 décembre ● Petit-Auverné

Amicale Erbréenne des retraités

Proposer de nombreuses activités qui intéressent les adhérents afin de rompre l'isolement, leur permettre de passer d'agréables moments, dans la joie, la bonne humeur, la convivialité.



Le mot de la Présidente

Après deux années de trêve, à cause de la pandémie Covid, l'amicale a repris toutes ses activités en 2022, au grand bonheur de ses adhérents. Elle se réjouit de l'arrivée de nouveaux jeunes retraités notamment pour la marche.

Toute personne intéressée par l'une ou l'autre des activités peut venir y faire la découverte : tout se passe dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur !

Marie-Geneviève HAULBERT

Cotisation annuelle : 14 €

Contact

07 81 34 73 30
gerardhaulbert@gmail.com

À NOTER

- 24 janvier : assemblée générale et partage de la galette des rois
- 21 février : concours de belote du Mardi gras
- 11 avril : concours de belote
- 13 juin : pique-nique des adhérents aux Landelles
- 2 au 9 septembre : séjour ANCV en Haute-Loire (les Estables)
- 26 septembre : repas des adhérents
- Fin d'année : variétés 2023



ARE
Animation rurale
Erbréenne

Développement d'activités pour les 10-14 ans, d'activités intergénérationnelles et d'éducation populaire



Mini camp
Été 2022



Contact
02 40 55 08 51
are44110@gmail.com

**CENTRE DE LOISIRS
OUVERTURE 2023**

Inscriptions
Salle du Cosne
Place de la mairie

- **HIVER – 13 au 24 février**
Inscriptions mercredi 25 janvier (17h30 à 19h30)
- **PRINTEMPS – 17 au 21 avril**
Inscriptions mercredi 29 mars (17h30 à 19h30)
- **ÉTÉ – 10 au 28 juillet (ou 4 août)**
Inscriptions mercredi 14 juin et samedi 17 juin (17h30 à 19h30)
- **TOUSSAINT – 23 au 27 octobre**
Inscriptions mercredi 11 octobre (17h30 à 19h30)

CAF
Club alpin français
du Pays de la Mée

Le Club d'escalade CAF du Pays de la Mée accueille les grimpeurs à partir du CP jusqu'à l'âge adulte. CAF du pays de la Mée (CAF comme Club alpin français, c'est la fédération).

L'année est ponctuée de divers temps forts, des sorties sur des sites extérieurs par âge ou en famille et des rencontres sportives ou festives avec d'autres clubs.

Pour les enfants, un créneau de grimpe par semaine, encadré par un éducateur sportif.

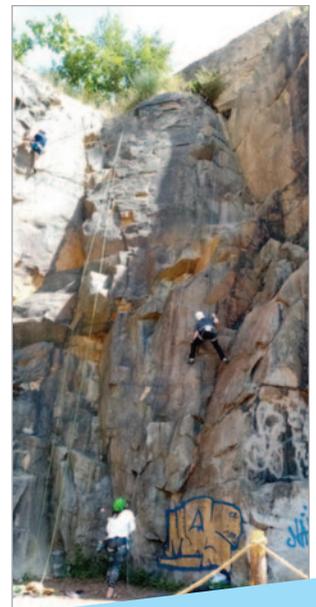
Pour les adultes, il s'agit de grimpe libre avec certaines séances de formation (apprentissage de la sécurité, apprentissage de techniques de grimpe spécifique...).

Il y a jusqu'à 3 créneaux de grimpe par semaine sur Erbray et Soudan, dont une permanence le dimanche matin de 10h à 12h. Cette permanence est ouverte aux adhérents de plus de 16 ans.

Les parents adhérents qui ont aussi leur enfant inscrit au club peuvent venir grimper ensemble le dimanche matin.

Un groupe féminin est ouvert pour la 2^e année. Ce groupe s'adresse aux jeunes filles à partir de la classe de 4^e et à toutes les femmes.

Ce groupe se retrouve le samedi matin une fois par mois à Erbray ou à Soudan. Ce groupe, encadré par un éducateur sportif, propose aussi des sorties dans d'autres salles ou en extérieur.



Plus d'informations sur
<https://cafpaydelamee.ffcam.fr>

**LE MARDI
À ERBRAY**

- 16h45 à 17h45 : CP / CE1 / CE2
- 17h45 à 19h00 : CM1 / CM2
- 19h00 à 20h15 : collégiens
- 20h15 à 22h15 : plus de 16 ans

Comité des fêtes des Landelles

La salle du comité des fêtes des Landelles s'est faite une beauté !

Rénovation complète : toiture, isolation, parquet, éclairage, ventilation, renouvellement des tables et aménagements extérieurs.

Tous ces travaux ont été effectués par les membres du comité et des amis bénévoles sauf les peintures ; ceci à demandé 3 semaines de travaux.

La salle ainsi rénovée sera
à la location chaque semaine
du vendredi soir au lundi matin
au tarif de 415 €.

Elle est en mesure d'accueillir une centaine de personnes (maximum). Pour cela il faut être prévoyant car la location est complète en avril, mai, juin et déjà pratiquement juillet et août !



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Le Maire Isabelle BOUCHET-DUFOURD la veille de notre soirée. La municipalité était représentée par M. Jean-Noël BAUDOIN 1^{er} adjoint à la **soirée des bénévoles** où une cinquantaine de personnes étaient présentes pour fêter dignement l'évènement et remercier les bénévoles à la fête de juillet.



Contact
06 81 56 21 99
cdflandelles.e-monsite.com



Corps et Graphy

L'association Corps et Graphy 44 propose des cours de danse modern jazz pour les enfants à partir de 4 ans et des cours de street jazz pour les adultes. Pour cette saison 2022/2023, **tous les cours de danse ont lieu le jeudi à la salle Berriau** qui offre un joli parquet pour que nos danseuses évoluent en toute sécurité.

Les cours sont dispensés par Nadège DUMAS, diplômée d'État. Elle est assistée pour un des cours par Manon BOISSEAU, danseuse du groupe adulte et nouvelle membre du bureau.

Depuis la rentrée de septembre, l'association a le plaisir d'offrir la possibilité aux adultes **des cours de renforcement musculaire qui ont lieu le lundi soir et le mardi soir à la salle Berriau.**

Fabien CHABOT se charge de ces moments tant conviviaux qu'exigeants du point de vue sportif. Cette nouvelle activité compte à ce jour 60 courageux.

Le cours du lundi peut encore s'étoffer, n'hésitez pas à contacter l'association.



Contact :
Amandine BUCQUET
06 80 26 71 18

Myriam LEBEL
06 77 78 01 35

corpsetgraphy44@gmail.com

L'association tend à tisser des liens avec les autres associations dans la commune et souhaite s'investir dans les actions proposées par la municipalité et les associations (marché de Noël, spectacle de variétés des aînés, marché des producteurs locaux...).



ASB La Plume Association sportive de badminton

Pratique du badminton en loisir et en compétition.
Favoriser l'accès aux jeunes à ce sport.



Cotisation annuelle : 30 €

Contact

06 67 94 29 10
06 11 68 15 65
emiliedom11@outlook.fr

 ASB La Plume
Badminton loisir
ERBRAY (44)

À NOTER

Février 2023
Tournoi inter-club

LES ENTRAÎNEMENTS

- Lundi : 20h30
- Vendredi : 20h30

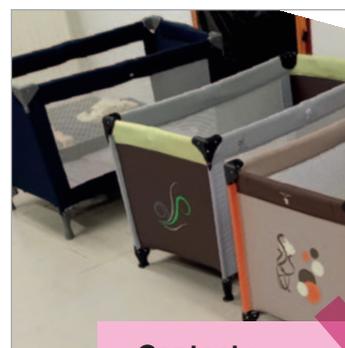
Le jardin des Lutins

L'Association Jardin des Lutins est destinée aux
assistant·e·s maternel·le·s d'Erbray
et des communes limitrophes.
Le but de l'association est de rompre l'isolement.

L'association organise des activités sur place et des
sorties.

Elle travaille aussi avec le Relais petite enfance de
l'intercommunalité qui se déplace pour faire des
animations et différentes activités avec les enfants.

L'association se situe au local des jeunes d'Erbray
à côté de la cantine de *La Rose des Vents*.



Contact :
Madame Judic
06 07 30 21 00

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Fermeture une semaine en fin d'année et au
mois d'août.



Les jeunes d'Erbray Association de football

Développer la pratique du football pour toutes et pour tous.

Entraînements sur l'ensemble de la semaine en fonction des catégories d'âge.

Cette saison nous a permis de retrouver de l'engouement de la convivialité autour du club ce qui correspond à nos valeurs et à ce que nous souhaitons véhiculer autour de nous.

En ce qui concerne nos arbitres, le club souhaite féliciter **Éric SAULNIER** qui est devenu arbitre officiel durant la saison, et le remercie pour son investissement dans ce rôle qui est primordial dans la vie d'un club.

Un grand bravo également à **Arnaud FEUVRIE** pour sa belle saison d'arbitrage.

Il ne faut pas oublier que le club continue de grandir et que nous avons besoins de plus en plus d'investissement. Nous manquons de dirigeants, d'accompagnants et d'éducateurs dans nos équipes jeunes, **nous espérons également un gros investissement côté parents pour nous aider lors de la saison prochaine !**

Thibault SAURISSE

Le mot du Président



Contact :

lesjeunesderbray@gmail.com

www.lesjeunesderbray.com

   lesjeunesderbray

DATES À RETENIR

- 25 février ● Soirée du foot
- 19 mars ● Match contre ALC (à confirmer)
- 27 et 28 mai ● Tournoi de foot
- 10 juin ● Assemblée Générale et repas de fin de saison

Date du loto du club (en cours de réflexion)

Société des courses hippiques d'Erbray-Moisdon-Nozay

Nous organisons chaque année 3 jours de courses de chevaux au trot (attelé et monté), au galop (plat et haies) en juin et juillet.

Les courses d'Erbray accueillent sur ses 3 jours entre 2 et 3000 personnes (publics, amateurs, professionnels).

Le « Trophée vert » : un évènement majeur pour les hippodromes, qui génère une grande fête populaire : des épreuves passionnantes sur des pistes en herbe dans un cadre champêtre, d'excellents compétiteurs, associés aux meilleurs drivers de l'hexagone !

La fête des courses : des animations pour les enfants et les plus grands.



À NOTER

- 11 juin : épreuve mixte
- 18 juin : trot
- 9 juillet : galop - Fêtes de courses

 hippodromeErbray



Société de pêche de la Mouette

Gérer le plan d'eau en poisson,
vendre les cartes de pêche
et organiser les concours (pêche à la truite...).

Le mot de l'association

Comme l'an passé, nous envisageons un alevinage de l'étang qui sera important au niveau gros poissons pour une ouverture de la pêche au 1^{er} mars 2023.

**Merci à tous nos pêcheurs
et bonne pêche pour 2023 !**

Les membres du bureau
de l'association de pêche Le Mouette



DATE À RETENIR

Lâcher de truite
Jeudi de l'Ascension
18 mai 2023
Étang de la Mouette

Cartes
de pêches
en vente
au Café de la Gare
et à Proxi

UNC Union nationale des combattants

Regroupement des combattants
de toutes les guerres.
Devoir de mémoire
14/18, 39/45 et guerre d'Algérie.

Notre expérience de combattant nous incite, avec humilité, à communiquer à notre descendance les faits douloureux de la guerre pour toute population. Nous sommes tous des acteurs pour la paix... mais la cupidité est toujours d'actualité. De jeunes adhérents nous rejoignent chaque année.

Pierre DELAUNAY



Toutes les personnes
désireuses d'adhérer
sont les bienvenues.

Contact

02 40 55 03 21
pierre.delaunay0565@orange.fr

DATES À RETENIR

Cérémonies officielles

- 8 mai
- 11 novembre (Cérémonie et repas convivial)
- 5 décembre (Algérie)
- Assemblée générale

VCJE Volley club des jeunes d'Erbray



ACIAH

La pratique du volley ball.



Le mot du Président

Belle année sportive, l'équipe est jeune et dynamique. Le niveau progresse avec des joueurs motivés et assidus. En ce début d'année, de nouveaux adhérents nous rejoignent ce qui nous encourage à nous retrouver chaque semaine dans un esprit très convivial.

Grégoire CARETTE

Cotisation annuelle : 10 €

Contact

07 68 48 58 08
gcarette@outlook.fr

LES ENTRAÎNEMENTS

- Vendredi : 18h30 à 20h30
- Samedi : 16h00 à 18h00

NOS PROJETS

Achat de poteaux et filets
pour accueillir d'autres adhérents et organiser
des rencontres avec d'autres associations

À NOTER

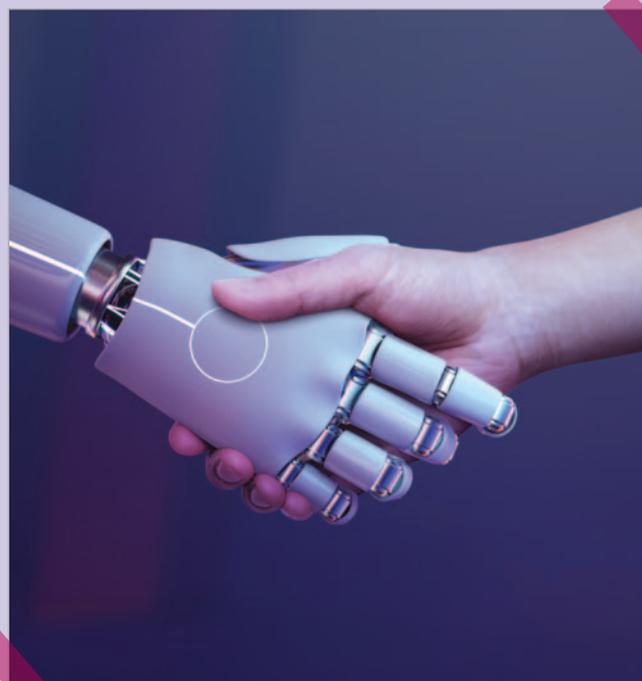
12 mai 2023
Participation au Tournoi
de Pouancé

L'accès facile à l'informatique pour tous, voyants, déficients visuels, non voyants.

L'association ACIAH propose des ateliers informatiques pour vous accompagner dans la prise en main de votre ordinateur.

Que vous soyez débutant ou non, vous trouverez, dans une ambiance conviviale, un accompagnement personnalisé pour vous guider dans vos démarches administratives, pour le transfert de vos photos de votre téléphone à votre ordinateur, pour faciliter l'accès à votre messagerie...

N'hésitez pas à nous contacter, nous intervenons dans les communes d'Abbaretz, Châteaubriant, Erbray, Issé, Nozay, Rougé, Sion-les-Mines, Soudan, Treffieux et autre si besoin.



À NOTER

Le calendrier des ateliers informatiques est consultable sur le site <https://aciah.xyz>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions :

B. Pierrisnard : 06 50 04 98 95
B. Poiraud : 09 77 81 55 98

Le Clic (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du Pays de Châteaubriant



Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans et un point d'information pour les personnes en situation de handicap, sans conditions d'âge.

L'équipe du CLIC assure un accueil personnalisé et gratuit, pour les personnes résidentes sur la Communauté de communes Châteaubriant-Derval et la Communauté de communes de Nozay.

Auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, le CLIC a pour mission d'informer sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Selon les demandes et les situations, l'équipe du CLIC peut réaliser une évaluation des besoins, à domicile, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation et d'en assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc.).

Auprès des personnes en situation de handicap, le CLIC informe et conseille sur les droits, les services et aide les personnes à compléter leurs dossiers de demandes, auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Loire-Atlantique.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition (sur rendez-vous). **N'hésitez pas à nous contacter.**

CLIC du Pays de Châteaubriant

10A, rue d'Ancenis
44110 CHÂTEAUBRIANT
02 28 04 05 85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr



RAP Relais accueil proximité

Créé en 1999, pour que vivre en milieu rural ne soit pas synonyme d'isolement, le RAP est un lieu d'information, de partage et de convivialité au service des habitants des dix communes des deux anciens cantons de Moisdon-la-Rivière et de Saint-Julien-de-Vouvantes.

Quatre salariées, plus de 90 bénévoles et de nombreux intervenants extérieurs proposent des activités variées.

- **Adultes (ateliers réguliers ou stages)** : nombreux ateliers réguliers ou stages, bricolage, cuisine, couture, dessin & peinture, histoire de (mémoire), informatique, langue des signes française, marche détente, modelage, pause créative, posture & mouvement, repair café (atelier de réparation), qi-gong, sophrologie, tablette, tricot, vannerie, après-midi de temps part'âgés.
- **Enfants / Jeunes** : accompagnement scolaire, atelier cuisine, centre de loisirs, sorties et soirées.
- **Parentalité** : ateliers parents-enfants, groupe vacances, matinées d'échanges et de formation
- **Tout public** : aide aux démarches administratives, mobilité solidaire, sorties à la journée.



Atelier tablette

PLUS D'INFOS

Manoir de la Renaudière
7, rue Sophie-Trébuchet
PETIT-AUVERNÉ
02 40 55 59 32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
www.rap-relais-accueil-proximite.fr

Inter-communalité



© Pauline SUZANNE photographe

Le pôle Culture

La bibliothèque intercommunale

Le réseau de lecture publique en chiffres

- 26 bibliothèques ou médiathèques
- Plus de 160 000 documents disponibles
- 22 bibliothécaires
- 183 bénévoles
- 1 navette qui assure quotidiennement la circulation des documents entre les bibliothèques

mediatheques.cc-chateaubriant-derval.fr

BIBLIOTHÈQUE D'ERBRAY

Mardi : 16h30 / 18h00

Mercredi : 15h00 / 19h00

Jeudi : 15h00 / 17h00

Samedi 10h30 / 12h00



© Pauline SUZANNE photographe

Le conservatoire : un service intercommunal pour tous les âges

02 40 81 16 14

conservatoire@cc-chateaubriant-derval.fr

Pour accéder à la plateforme : <https://chateaubriant-derval.rdl.fr>



La maison des aidants

Un lieu d'écoute et de soutien pour les familles

Ouverte depuis janvier 2020, la Maison des aidants est installée dans les anciens locaux de la sous-préfecture à Châteaubriant. Elle a pour mission d'accompagner les familles d'enfants en situation de handicap, reconnus ou non par la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH).

Les parents sont accueillis par des bénévoles : parents, élus et professionnels, encadrés par une coordinatrice.

Avec ce nouveau service gratuit, la Communauté de communes poursuit son engagement en faveur de l'intégration et de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Cette initiative bénéficie d'ores et déjà du soutien de l'Agence régionale de santé (ARS).

Un partenariat est également établi avec l'association *Dys* pour accompagner des familles dont les enfants sont atteints de troubles « Dys » lors d'une permanence hebdomadaire.

Ses missions

La Maison des aidants offre aux familles un lieu d'échanges individuels ou collectifs, de partage d'expériences et d'accompagnement dans leurs démarches administratives.

Une écoute attentive

Les familles sont reçues et écoutées ; elles peuvent libérer leurs paroles et leurs ressentis sans crainte d'être jugées.

Expression et partage

Les familles peuvent s'exprimer librement, rencontrer d'autres parents et/ou proches d'enfants en situation de handicap afin de partager leur expérience. Elles peuvent échanger des informations et documentations, des conseils ou des contacts professionnels (médecins, professeurs spécialisés...).

Information et orientation ciblée

Bénévoles et professionnels étudient avec chaque famille leur situation spécifique au regard de leur demande selon leur environnement, leur milieu de vie dans une approche systémique. Les familles sont ensuite dirigées vers les services adéquats du territoire.

PERMANENCES

- **Lundi : 9h à 11h** – sur rendez-vous
- **Mardi : 17h à 19h** – sur rendez-vous
- **Permanence complémentaire Association Dys**
- **Vendredi : 9h à 11h** – sans rendez-vous

Contact

Anne Cottereau, coordinatrice
02 28 04 61 53
maisondesaidants@cc-chateaubriant-derval.fr

Guichet unique

02 40 28 88 89
guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr

Une halte répit

ouverte tous les mercredis au centre de loisirs de la Borderie

La Halte Répit, installée au sein du centre de loisirs de la Borderie, accueille les enfants en situation de handicap, âgés de 3 à 17 ans, avec ou sans reconnaissance de la MDPH.

Ce nouveau dispositif se fait à titre expérimental, il est organisé et géré par la Communauté de communes en partenariat avec l'ADMR.

L'ADMR propose des services sur mesure d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie : aides à domicile, techniciens de l'intervention sociale et familiale, aides-soignants, infirmiers...

Le tarif est basé sur le quotient familial

- à la 1/2 journée sans repas : de 3,65 € à 7,20 €
- et pour la journée avec repas : 5,45 € à 10,70 €.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font au Guichet Unique.

Du lundi au jeudi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h



La mobilité sur le territoire

à vélo, en voiture ou en bus

● Testez le transport à la demande avec Aléop

Aléop est une solution facile de transport collectif sur réservation pour se rendre à son travail sur une zone d'activités, aller à la piscine, au marché, prendre le train à la gare ou l'autocar à un arrêt...

Le service fonctionne du lundi au vendredi, hors jours fériés. Il permet un aller-retour par jour avec liberté du choix de l'horaire entre 7h et 19h, sur réservation la veille avant 16h.

Tarifs : ticket à l'unité : 2,40 €
Carnet de 10 tickets : 21 €

Les arrêts sur Erbray



Le saviez-vous ?

Vous avez 70 ans et plus, Aléop à la demande vient vous chercher à votre domicile et vous dépose à votre lieu de destination (porte à porte) sur une des 17 communes.

Consulter la liste des points d'arrêts des communes de départ et destinations sur aleop.paysdelaloire.fr

ou sur www.cc-chateaubriant-derval.fr



● Louez un vélo gratuitement pendant 15 jours

Vous n'avez jamais utilisé le service de location de vélo à assistance électrique ? Vous pouvez en profiter gratuitement pendant 15 jours !

Pour accéder à ce service, contactez votre mairie ou les agents de la communauté de communes à France Services à Derval pour avoir les modalités de location, les documents à fournir et une date de rendez-vous pour venir retirer votre vélo.

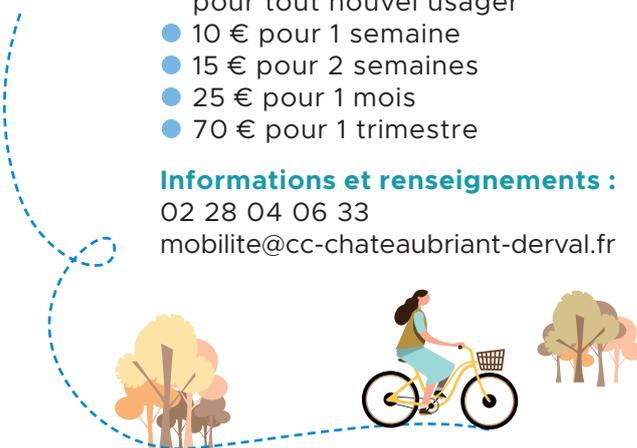
Tarifs de location

- Gratuit les 15 premiers jours pour tout nouvel usager
- 10 € pour 1 semaine
- 15 € pour 2 semaines
- 25 € pour 1 mois
- 70 € pour 1 trimestre

Informations et renseignements :

02 28 04 06 33

mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr



● Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (100 €)

Cette aide connaît un grand succès avec plus de 550 demandes reçues en octobre 2022.

Quelles sont les personnes pouvant bénéficier de l'aide à l'achat ?

Il suffit d'être majeur, d'habiter sur le territoire de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval et d'acheter son vélo à assistance électrique dans un commerce implanté sur une des 26 communes du territoire intercommunal.

Une aide attribuée par foyer fiscal et par an.

MAISON DE LA MOBILITÉ

Rue de la gare – 44110 CHÂTEAUBRIANT

02 40 28 79 60

maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr



Le mot du député



En juin dernier, je rendais mon écharpe de maire de Saffré pour endosser celle de député. Désormais, tout en gardant une forte proximité avec vous, sur le terrain, c'est aussi à Paris que je porte la voix des ruralités actives. Je siége à la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation, je suis également membre de la délégation aux collectivités territoriales.

Les premiers mois de mon mandat ont été marqués par les conséquences visibles du réchauffement climatique, le contexte incertain en raison de l'inflation et des prix inouïs de l'énergie, des inquiétudes liées aux services publics...

Je fonde la suite de mon mandat sur une méthode qui a toujours été la mienne : l'écoute, la contribution et la participation ouverte. Car ces combats pour l'avenir, nous devons les mener ensemble, à tous les niveaux.

Mon équipe parlementaire, Nadine LUCAS, ma suppléante et moi-même nous tenons donc à votre disposition pendant les permanences, les réunions publiques et par l'ensemble des moyens habituels. Vous avez également la possibilité de suivre mon actualité via les réseaux sociaux et en vous abonnant à mon Fil'Actu.

Retrouvez l'ensemble de nos coordonnées pour nous contacter et d'ici là, nous vous souhaitons une heureuse année 2023.

Jean-Claude RAUX, député

Jean-Claude RAUX
DÉPUTÉ *des ruralités actives*
8^{ème} circonscription de LOIRE-ATLANTIQUE

 @JClaudeRaux  @JeanClaudeRaux
 @jeanclauderaux_

Fil'Actu sur inscription par mail

Contact

02 49 86 00 05
permanence@jeanclauderaux.fr

Dates de mes permanences

www.jeanclauderaux.fr



État civil 2022

Naissances



Janvier

09 ● THOMY Arthur 11 ● GATEL Yanis

Février

17 ● DAUVÉ Noé 27 ● BOUCHÉ Olympe
24 ● ROBERT Kallya

Mars

28 ● GAUTIER Gabrielle

Avril

14 ● SOREAU Léon

Mai

25 ● THEBAULT Capucine

Juin

20 ● GOURDEL Gabin

Août

11 ● BESNIER Emilyo 13 ● TOURILLON Loris
13 ● REINHARD Solyana

Octobre

05 ● ANCARNO CHOUCOUTOU Anäliya
13 ● BOUCHERIE Gabin
20 ● ROUSSET Emy 25 ● LEBORDAIS Lou
27 ● MENAGER Félix
28 ● DELAUNAY NORMAND Aaron

Novembre

02 ● CANCEL-BLANCHARD Zoé
07 ● DERSOIR Noa 07 ● ORINAL Amandine

Décembre

11 ● Alya GROLLEAU 13 ● Tiago BIZEUL

Mariages



16 avril

Annie BOUCHET ♥ Dominique BRAUD

21 mai

Amélie MASSON ♥ Pascal GAUTIER

18 juin

Mélissa DA COSTA ♥ Ronan KERVICHE

25 juin

Sophie KERVICHE ♥ Loïc BOUCHET

2 juillet

Émilie MARCHAND ♥ Jérémy COUÉ

9 août

Valérie DONNET ♥ Jean-Luc BURON

3 septembre

Aude CROUILBOIS ♥ Jérôme BOUCHERIE

Décès



- BEAUTRAIS Marie-Josèphe née HOUGRON 6 août
- BOUCHET Éliane née DENIAUD 11 sept.
- BOUCHET Elise née FOUGÈRE 20 janvier
- BOUCHET Gérard 18 déc.
- CHARLOT Annick née BOUCHET 3 oct.
- GAUTIER Francis 27 janvier
- MÉHAT Arnaud 5 avril
- PHILIPPE Jean 26 mars
- POTEL Jacques 7 juillet
- RICHARD Marie-Noëlle née PIET 19 nov.
- ROBERT Marie née CRUAUD 23 oct.
- SUTEAU SERGE 9 nov.

Seules les personnes ayant fait l'objet d'une publication officielle sont inscrites dans cet état civil.
Le magazine est finalisé vers la mi-décembre. S'il manquait les noms de vos proches, veuillez nous en excuser.

Numéros utiles



Services communaux

Mairie

6, place de la Mairie
44110 Erbray

02 40 55 01 11
mairie.erbray@wanadoo.fr
www.erbray.mairie44.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 / 12h00 – 14h00 / 17h30

Mercredi et vendredi : 8h30 / 12h00

Samedi : 09h00 / 12h00 (*fermé le samedi en juillet et août*)

Permanences urbanisme :

Mardi matin : 8h30 à 12h00

Jeudi après-midi : 14h00 / 17h30

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

● Agence Postale

6, place de la Mairie
44110 Erbray

36 31

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00

Samedi : 9h00 à 12h00 (*fermé le samedi en juillet et août*)

Fermé le mercredi

● Services Techniques

15, rue de la Gare
44110 Erbray

Les écoles

● La Rose des Vents (école publique)

Directrice : Mme Catherine MÉREL

28, rue du Rocher

44110 Erbray

02 40 55 06 02
ce.0442592d@ac-nantes.fr

● École privée Sainte-Anne

Directrice : Mme Carine DURAND

11, rue du Rocher

44110 Erbray

02 40 55 00 32
ec.erbray.ste-anne@ec44.fr
<https://steanne-erbray.fr>

Intercommunalité

Communauté de communes

Châteaubriant-Derval

5, rue Gabriel-Delattre

44110 Châteaubriant

02 28 04 06 33

www.cc-chateaubriant-derval.fr

● ALEOP Transport à la demande et transport scolaire

Maison de la mobilité

Rue de la Gare

44110 Châteaubriant

02 40 28 79 60

● Bibliothèque intercommunale

Rue du Rocher

44110 Erbray

02 40 28 35 32

● Guichet unique des familles

27, rue de Couëré

44110 Châteaubriant

02 40 28 88 89

guichet.unique@cc-castelbriantais.fr

● Maison de la justice et du droit

14, rue des Vauzelles

44110 Châteaubriant

02 28 50 44 41

● Maison de l'habitat

28, rue Pasteur

44110 Châteaubriant

02 40 07 25 29

● Maison des aidants

14, rue des Vauzelles

44110 Châteaubriant

02 28 04 61 53

● Relais assistantes maternelles

Maison de l'enfant

Route de Juigné-des-Moutiers

44110 Châteaubriant

02 40 28 88 89

● Sictom

Service intercommunal de collecte

et de traitement des ordures Ménagères

02 40 28 12 52

Administrations

- **Sous-Préfecture**
22, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant 02 40 81 02 13
sp-chateaubriant@loire-atlantique.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi : 9h / 12h30
uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Centre des finances publiques**
Service des imôts
Avenue de la Citoyenneté
44110 Châteaubriant 02 40 55 67 00
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 / 12h00
- **Gendarmerie nationale**
20, avenue Jean-Moulin
44110 Châteaubriant 17

Santé, social & accompagnement

- **ADAR**
Aide à domicile en activités regroupées
38, rue du 11 novembre
44110 Châteaubriant 02 40 81 07 01
- **ADT – Aide à domicile pour tous**
3, rue de la Vannerie
44110 Châteaubriant 02 40 81 33 81
- **ADMR Nord Castelbriantais**
Mairie de Ruffigné
13 rue des Jonquilles
44660 Ruffigné 02 40 07 81 67
- **CAF 44 – Caisse d'allocations familiales**
7, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant 0 810 25 44 10
- **CLIC – Centre local d'information
et de coordination (gérontologie)**
10, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant 02 28 04 05 85
- **CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie**
9, esplanade des Terrasses
44110 Châteaubriant 36 46
- **Espace départemental des solidarités**
Maison du département
6, place St-Nicolas
44110 Châteaubriant 02 40 81 17 81
- **FNATH Pays de la Mée**
Association des accidentés de la vie, du tra-
vail et handicapés
La Basse Morinais
44110 St-Aubin-des-Châteaux 02 40 81 12 55
chateaubriant@fnath5629.org
- **MSA – Mutualité sociale agricole**
4, rue Gabriel-Delatour
44110 Châteaubriant 02 40 41 30 60
- **Pharmacie de garde**
Secteur de Châteaubriant 32 37
- **Pôle santé de Choisel**
9, rue de Verdun
44110 Châteaubriant 02 40 55 88 88

- **Relais accueil de proximité**
7, rue Sophie-Trébuchet (Manoir Renaudière)
44670 Petit-Auverné 02 40 55 59 32
rap.relais-accueil-proximite@orange.fr
Le RAP intervient sur les cantons
de St-Julien-de-Vouvantes et Moisdon-la-Rivière
- **SSIAD – Service de soins infirmiers à domicile**
35, rue de Bel Air
44520 Moisdon-la-Rivière 02 40 07 59 91
- **UDAF – Union départementale
des associations familiales**
1, rue de la Vannerie
44110 Châteaubriant 02 40 81 39 19

Emploi

- **Pôle emploi**
10, rue d'Ancenis
44110 Châteaubriant 39 49

Raccordements & dépannages

- **ERDF**
ARE Pays de Loire
13 allée des Tanneurs
44040 Nantes Cedex 01
Dépannage ERDF 0 810 333 044
Raccordement 0 810 189 294
erdf-are-paysdelaloire@erdfdistribution.fr
- **SAUR Assainissement**
Parc d'Activités La Pancarte
Rue de Touraine
44390 Nort-sur-Erdre 02 40 72 20 47
Service clients 02 44 68 20 00
Dépannage 24h/24 et 7j/7 02 40 28 20 09
- **Véolia eau**
50, rue des 27 otages
44110 Châteaubriant
Service clients 02 40 45 15 15
Dépannage 0 811 902 902

Urgences

- **Police / Gendarmerie** 17
- **Pompiers** 18
- **Spécial malentendants** 114
(téléphone, visio., tchat, SMS)
- **Accueil sans abri** 115
- **Appel d'urgence européen** (english spoken) 112
- **Allo Enfance maltraitée** 119
- **Enfants disparus** 116 000
- **SAMU** 15
- **Sida Info Service** 0800 840 800

Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Maire,
l'ensemble des élus
et des agents des services municipaux
vous adressent leurs

Meilleurs vœux

Vidéo d'Erbray à découvrir sur
<https://youtu.be/--2uhyca6CA>



Mairie

6, place de la Mairie – 44110 Erbray
02 40 55 01 11 – mairie.erbray@wanadoo.fr

www.erbray.mairie44.fr